

<http://clg-pierre-de-ronsard-tours.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article92>

BILAN SUR 5 ANNEES

- Les classes - ULIS -



Date de mise en ligne : vendredi 14 juin 2013

Copyright © Le collège Pierre de Ronsard - Tous droits réservés

BILAN ULIS COLLEGE RONSARD TOURS 2008/2009

I - LE DISPOSITIF

Les circulaires successives relatives aux ULIS :

95.125 du 17/05/95

2001-35 du 21/05/01

02-111 du 30/03/02

finalisées par la loi n° 2005-102 du 11/02/05

complétée par la circulaire n° 2008-042 du 04/04/08

précisent que :

ULIS n'est pas une classe en soi, mais un espace particulier et ouvert, qui permet :

un parcours de formation adapté, alternant milieu ordinaire et regroupements spécifiques, qui s'appuie sur le projet personnalisé de scolarisation (PPS)

la socialisation et le regard bienveillant

l'autonomie (appréhender son environnement et son avenir)

ULIS est donc bien un dispositif qui s'inscrit dans un fonctionnement aussi ouvert que possible sur les autres classes du collège

ULIS accueille 9 pré-adolescents et adolescents de 12 à 16 ans, plus :

un élève à mi-temps d'un IME

un élève à ¼ temps d'un autre IME

un élève à mi-temps de la Segpa Ronsard

différents élèves en observation ponctuelle venant de la Segpa

présentant des troubles importants des fonctions cognitives : handicap mental, déficience intellectuelle, troubles de la conduite et du comportement, troubles associés avec dysharmonie, troubles réactionnels divers..., reconnus par la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA), relevant de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

l'élève admis en ULIS doit être capable d'une part, d'assumer les contraintes et les exigences minimales de comportement qu'implique la vie au collège et d'autre part, d'acquérir une capacité de communication compatible avec des enseignements scolaires, des situations de vie collective.

II - LE FONCTIONNEMENT

Les élèves ULIS sont encadrés par une enseignante spécialisée option D et d'une auxiliaire de vie scolaire (AVS) à temps plein sur le temps scolaire

Ils bénéficient :

d'un enseignement adapté, basé sur les fondamentaux élémentaire et collège, selon les besoins (français, maths, culture humaniste, compétences sociales et civiques, sciences et technologie) en classe, avec la présence et l'aide de l'AVS

d'un enseignement spécifique en intégration individuelle répondant à leurs besoins et leur projet

d'un enseignement spécifique en intégration collective, répondant davantage au versant social, tout en permettant une élévation du niveau de compétence

Les intégrations individuelles s'effectuent en deux temps :

pas ou peu la 1^{ère} année ; l'observation sociale étant privilégiée

un processus spécifique et revisité chaque année, est élaboré, pour chaque élève, en fonction du parcours et du projet. La présence de l'AVS est déterminante pour faciliter, accompagner, évaluer le déroulement

Les élèves sont intégrés cette année

[] individuellement en Segpa :

maths et français 5ème

différents stages d'une semaine et plus dans les 4 ateliers Segpa

[] individuellement en collège :

musique 6ème

histoire 6ème

histoire 5ème

français 5ème

[] collectivement en collège :

physique 5ème sur 5 séances

littérature 5ème latinistes sur 2 séances

III - PROJETS DE CLASSE ET OBJECTIFS

s'approprier la posture de collégien en développant :

les capacités cognitives au maximum, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du groupe ULIS

l'intégration sociale en favorisant les échanges entre tous les élèves, grâce à la vie associative du collège et la pause méridienne

l'autonomie : se repérer et se responsabiliser en tant que citoyen

s'investir et participer à différents projets :

[] projet de stage dans d'autres structures

projet littérature avec la bibliothèque municipale de Tours, ponctuée par 5 sorties

correspondance avec une autre ULIS du département

sortie thématique à Tours avec cette ULIS

voyage au Puy du Fou avec cette même ULIS

projet musique finalisé par la visite du Grand Théâtre de Tours et la rencontre avec les musiciens du Grand Orchestre de Tours

exposition régulière de leurs oeuvres artistiques

IV - LES PARTENARIATS

Tous ces projets ne sauraient exister sans un travail de rapprochement avec les différents services de soins, les établissements médico-éducatifs, les services publics ou privés de proximité.

Un processus de partenariat actif est déjà engagé avec 2 IME du département :

observation d'élèves dans le cadre de stages scolaires ou professionnelles IME/ULIS ou l'inverse, en vue d'une meilleure préparation aux différentes sorties

l'IME les Elfes à Tours

l'IME Robert Debré à Luynes

Des démarches sont amorcées avec 2 autres établissements médico éducatifs, afin d'aboutir aux mêmes objectifs de passerelles entre les différentes structures scolaires et professionnelles.

Cette politique du partenariat est indispensable pour optimiser les chances de réussite du projet et se rapprocher le plus possible de la réalité de ces jeunes.

V - BILAN DES 5 ANNEES DE FONCTIONNEMENT

ULIS a ouvert en septembre 2004.

Evolution constatée sur le recrutement des élèves :

relativement semblable chaque année, (handicap mental, déficience intellectuelle légère ou plus, troubles langagiers, troubles du comportement)

ULIS reste donc un espace aux multiples facettes où la prise en charge de chaque cas reste très spécifique

Evolution de l'intégration :

l'intégration collective en Segpa a été progressivement abandonnée, due à l'affrontement de deux problématiques comportementale et psychologique

les intégrations individuelles restent prioritairement liées à un projet pré-professionnel

les intégrations collectives en collège, par demi groupes, ont permis de mettre en avant :

à une appropriation du contenu pour les élèves ULIS

à un réinvestissement avéré pour les élèves du collège

à le développement de la solidarité et du respect

à l'augmentation de la confiance

à un réel plaisir exprimé par les différents élèves, passés le 1er seuil de l'étonnement

à un croisement des pratiques pédagogiques pour les enseignants

les intégrations individuelles en collège se situant davantage sur le versant social, même si l'impact cognitif n'est pas à négliger et permet toujours à l'élève de se rehausser.

L'accompagnement ponctuel de l'AVS s'avérant indissociable de la réussite du projet. La pratique d'un tutorat volontaire a permis d'atténuer les appréhensions et d'aider à la construction des savoirs.

VI - CONCLUSION

L'intégration constitue une des fonctions du système social, assurant sa coordination et sa pérennité à travers l'histoire de l'éducation.

Cette notion est particulièrement présente dans ce collège.